

monté léger à l'abri du Château

№13 - Juillet 2018

SPÉCIAL JEUNESSE



sommaire

EDITO 3

JEUNESSE 4

- Service périscolaire 4
- L'école aujourd'hui 5
- Les Fractions 5
- Le CMJ 6
- Le sou des écoles 8
- Les scouts 9
- Les jeunes sapeurs pompiers 10
- IME les Colombes 12
- Lycée Val de Drôme 13

SPORTS 14

- Tennis club 14
- US Véore XV 14
- Entente sportive Beaumontéléger 15
- Gymnastique volontaire 16
- L'association Bambou 16

LOISIRS 17

- Le Comité des Fêtes 17
- Le Bridge 17
- Cantavioure 18
- Virade de l'espoir 18
- Club de l'Espérance 19
- Association Emaho 19

ENVIRONNEMENT 20

- Les travaux aduction eau potable 20
- Pour un bien être au quotidien 21
- Déclaration des rûches 22
- Parc de Lorient 22

SERVICES 23

- Monbeaujardin 23
- Valence Romans Déplacements 24
- Velobox 25
- Agence communale postale 26
- Fibre optique 27

ÉTAT CIVIL 27

AGENDA 28

MONTÉLÉGER - A L'ABRI DU CHÂTEAU
Directrice de publication : Marylène PEYRARD
Photos - droits réservés
Couverture : sélection de dessins de l'école primaire
Conception graphique - Maquette :
Laure Allard - Imprimerie Portoise
Impression : IMPRIMERIE PORTOISE
Tirage : 720 exemplaires



Initiation diététique à la cantine



Fête des voisins - Éygalières



Fête des fleurs



Fête du château



Fête des voisins - 3 Beccs



Citéa à Montéléger



Café patrimoine



Cérémonie du 8 mai



Fête des fleurs

LE VILLAGE ET L'AVENIR

Nombreux sont ceux qui frappent à la porte de notre commune et qui expriment le désir de s'y installer. Ce n'est pas sans raison. Montéléger se présente, aujourd'hui, sous l'aspect d'un village tel qu'ils étaient répandus autrefois et que beaucoup souhaiteraient retrouver.

Pendant des siècles, la France a été un pays dont la richesse était essentiellement agricole. La ruralité était largement dominante. A l'aube de la 5^{ème} république, l'agriculture représentait encore 30 % de la population. Mais en moins d'un demi-siècle, avec les transformations économiques, la modernisation des techniques, les aménagements, les villes se sont métamorphosées, déclenchant un exode rural sans précédent : désertifiant les campagnes, vidant de leur substance de nombreux villages, faisant disparaître leurs commerces, leur poste, leur école, leur médecin et leurs habitants.

* * *

Mais à force de grandir trop vite, les villes sont devenues moins attrayantes. C'est sans doute une des principales raisons qui a déclenché un retour vers les campagnes plus accueillantes. Les communes, périphériques rurales autrefois délaissées, sont de plus en plus recherchées pour leur cadre de vie, pour la qualité et la salubrité de leur environnement, pour un contact plus étroit avec la nature, pour un mode d'existence plus calme et plus serein. Il faut bien reconnaître que la facilité et la rapidité des communications de tous ordres ont nettement favorisé ce changement d'état d'esprit.

Notre commune, comme beaucoup d'autres après avoir connu une lente et désespérante érosion humaine, a trouvé ainsi le chemin de la renaissance et ouvert une nouvelle porte vers l'avenir.

A l'abri du château, entre sa rivière et ses collines verdoyantes, elle s'est développée offrant à ses habitants, l'essentiel des services de proximité, des installations sportives et culturelles satisfaisantes, une vie associative dynamique et chaleureuse, de multiples établissements de santé et de retraite. Et comme autrefois l'église et son clocher, la mairie et l'école coexistent en parfaite harmonie. Nos habitants découvrent et redécouvrent de plus en plus que la vraie solidarité entre les hommes, est celle qui se construit dans nos villages, nos villages qui retrouvent une certaine âme traditionnelle en adéquation avec leur vie moderne.

* * *

Mais pour que cela se perpétue, il apparaît plus que jamais indispensable d'accentuer le rééquilibrage entre la vie urbaine et la vie rurale. Et pour cela, il faut que se mettent en place certaines conditions. La première est celle de l'attitude que peuvent avoir les habitants d'une commune vis-à-vis de nouveaux arrivants ; il est souhaitable qu'ils ne considèrent pas les nouveaux comme une gêne ou comme un fardeau mais au contraire comme un avantage et un progrès, et sur ce point, les municipalités ont une responsabilité fondamentale dans l'établissement de leur plan d'urbanisme, à condition que des interventions extérieures ne les paralysent pas !

La deuxième condition est celle du comportement de l'Etat : s'il persiste à pratiquer la complexité administrative, s'il continue à retirer aux collectivités territoriales de proximité les ressources nécessaires à leur autonomie administrative, au point de laisser penser qu'il souhaite même leurs disparitions, et plus simplement et plus actuellement encore, s'il continue à limiter la vitesse des véhicules dans les zones rurales, l'Etat n'ira pas dans le sens de ce rééquilibrage car toutes ces mesures ne servent pas la cause de la résurrection de la campagne française pourtant souhaitée par un nombre toujours plus grand de citoyens !

Oui, le village dans sa forme traditionnelle et moderne, nous semble la clé d'un avenir territorial équilibré et humainement riche ! C'est dans le cadre de cette profonde conviction que notre municipalité, avec beaucoup d'autres, s'efforcera de construire l'avenir.

Bonnes vacances à tous.

Marylène Peyrard,
Maire de Montéléger



Service périscolaire



La municipalité est très attentive au bon fonctionnement du service périscolaire. L'équipe est composée d'un poste de coordinatrice (Mme Denise Decugis), de 2 Atsems (Mmes Mireille Barnasson et Christiane Lopez), d'un agent de restauration (Mme Bernadette Cerqueira) et de 2 agents polyvalents (Mmes Agnès Garcia et Marion Francheschini)

La garderie scolaire

L'accueil est assuré le matin dès 7 h 30 jusqu'à 8 h 20, avec un accès privilégié pour des raisons de sécurité, par le portillon situé près de la passerelle du Pétochin. A l'arrivée de l'enfant, le parent, ou l'accompagnant autorisé, signe le cahier de présence. Les enfants ont la possibilité de jouer à des jeux de société, à des jeux adaptés aux plus petits comme la dinette, réaliser des dessins. Une dizaine d'enfants sont accueillis chaque matin.

L'accueil du soir commence à partir de 16 h 30 jusqu'à 18 h 30 sauf le vendredi. Les sections maternelles sont amenées par les Atsems, les autres classes viennent se faire inscrire directement auprès de la coordinatrice.

22 enfants, en moyenne, fréquentent la garderie de 16 h 30 à 17 h 30, ils sont surveillés par 2 agents. Ils sont au nombre de 10 de 17 h 30 à 18 h 30, avec un encadrement assuré par un agent.

En hiver, les enfants restent à l'intérieur, ils mangent leur goûter et profitent des jeux mis à leur disposition. Dès que le temps le permet, les enfants restent dans la cour avec des jeux de plein air.

La cantine

Dès 11 h 30, la coordinatrice vérifie les inscriptions des enfants. Ils sont surveillés par 3 agents. Ils passent ensuite à table sans oublier de se laver les mains.

Cette année, 75 enfants, en moyenne, ont utilisé le service de la cantine. Les enfants sont répartis sur deux salles : les plus jeunes, la classe externalisée et quelques grands déjeunent dans la petite salle avec un maximum de 32 enfants. 3 agents assurent ce service ce qui permet d'accompagner les plus petits tout au long de leur repas en les aidant à couper la nourriture. Les autres enfants mangent dans la plus grande salle sur des tables de 6 ou 8 places et sont servis par deux agents. Le repas dure environ 50 mn.

Depuis la rentrée de septembre, le nombre d'enfants des petite et moyenne sections inscrits à la cantine a quadruplé par rapport à la rentrée précédente. Une personne supplémentaire a été affectée afin d'assurer un meilleur service. Durant les repas, il n'est pas interdit de parler, mais les enfants doivent éviter de s'interpeller d'une table à l'autre. Chaque jour, 4 enfants sont nommés élèves

de service et aident ainsi l'agent de restauration à débarrasser les tables. A la fin du repas, il est demandé aux enfants de faire silence pour sortir. Ils sont ensuite surveillés dans la cour jusqu'à la rentrée en classe.

Les menus sont affichés sur le tableau extérieur et à l'intérieur de l'école. Les parents peuvent également les consulter sur le site de la mairie. L'agent de restauration vérifie la température des repas dès leur livraison, à leur sortie du réfrigérateur avant la mise en chauffe et également à leur sortie du four. Les tables et les salles sont nettoyées 2 fois par jour.

Depuis la rentrée de septembre un nouveau "portail famille", plus facile d'utilisation, a été mis en place : 50% des familles l'utilisent pour les réservations.

Nous pouvons encore améliorer ces services et pour cela, nous vous remercions de bien vouloir, respecter les horaires de la garderie et particulièrement ceux du soir avec des sorties parfois bien au-delà de 18 h 30, limiter les changements de réservation de dernière minute mais aussi respecter les heures de permanence pour les réservations.

En vous souhaitant de bonnes vacances, je vous rappelle que je suis à votre disposition.

Jean Paul Fontaine, 1^{er} Adjoint
Responsable des Affaires Scolaires

Année scolaire en quelques chiffres

Garderie : 1240 enfants le matin, 2800 le soir
Cantine : 8679 repas servis dont 2375 bio.

Le service périscolaire actuel a été mis en place en 2015 à l'initiative du conseil municipal et de la commission scolaire municipale. Depuis cette date, nous n'avons eu de cesse que de proposer aux familles, un service de qualité afin de pouvoir répondre à leurs attentes. En effet, 60 % des enfants scolarisés mangent à la cantine, 9 % utilisent l'accueil du matin et 20 % l'accueil du soir.

LES FRACTIONS

L'épisode de fractions constituait dans le programme des mathématiques, une étape particulièrement délicate : amener ces petits cerveaux à assimiler des concepts abstraits relevait de la mission impossible.

Maxime, qui était viscéralement pragmatique, suivait à cette occasion une voie bien différente. Il estimait indispensable que les symboles arithmétiques aillent de pair avec des éléments matériels concrets que les élèves puissent toucher du doigt.

C'est dans cette optique qu'il demandait à ma mère de lui confectionner une tarte la plus grande possible. La tarte déposée sur une table et les élèves réunis autour, Maxime, armé d'un grand couteau de cuisine, officiait selon une procédure soigneusement mise au point.

Il coupait la tarte en deux, ce qui faisait deux moitiés, chacune représentant par $\frac{1}{2}$. Si on coupait ces moitiés en deux, on obtenait des quarts, soit $\frac{1}{4}$ et dans le cas où l'on voudrait donner un morceau de tarte à chacun des 24 élèves de sa classe, il serait indispensable de découper la tarte en 24 morceaux, chaque morceau représentant le vingt-quatrième ($\frac{1}{24}$) de la tarte.

Certains élèves comprenaient vite, d'autres moins mais tous étaient pénétrés de cette évidence que plus le chiffre de dessous était élevé, plus les morceaux étaient petits.

Michel AGERON

Extrait de « Et chantent les souvenirs »

L'école aujourd'hui

Elle accueille, à ce jour, 124 élèves de la Petite Section au CM2, répartis sur 5 classes. L'équipe enseignante organise les sorties et activités culturelles et artistiques en fonction du projet d'école, ce qui permet une cohésion sur l'ensemble des classes. Cette année l'axe retenu était cirque et chorale. Toutes les classes sont allées visiter l'exposition aux Clévos, sur l'artiste Calder et ont pu bénéficier de séances de chorale grâce au financement de la municipalité. Ces actions ont abouti à une fête de l'école par une exposition de productions et surtout par la présentation de la chorale aux parents d'élèves.

Le projet d'école est un fil rouge qui guide l'équipe enseignante dans ses choix, dans ses priorités. Il permet une réflexion commune sur des axes pédagogiques bien arrêtés : pour notre école, cela se traduit par un travail autour des axes suivants : améliorer les résultats en résolution de problème, ainsi que les performances en langage oral, développer des attitudes citoyennes (secours, hygiène, altruisme, ...) élaborer des outils pour aider les élèves à besoins particuliers et maintenir et enrichir les moyens de communication entre l'école et les familles.

Les équipes enseignantes connaissent des changements, les élèves évoluent d'année en année, le fameux objectif restreint attaché bien souvent à l'école primaire « savoir lire, écrire, compter » change lui aussi. **Savoir lire aujourd'hui**, cela veut dire comprendre les petites histoires, comme les grandes ou encore savoir décoder l'implicite ou les inférences dans la publicité de tous les jours, c'est aussi ne pas prendre pour argent comptant tout ce qui est écrit (réseaux sociaux, ...). **Savoir écrire** ne se résume pas seulement au fait d'écrire joliment dans les règles de l'orthographe et des accords, c'est aussi intégrer le destinataire de l'écrit et la prise en compte du moyen de communication retenu (exposition, courrier, courriel, approche de l'impact du risque des réseaux sociaux ...). **Savoir compter**, c'est comprendre que le nombre est la mémoire d'une quantité, un moyen de communiquer cette quantité, ou de comparer celle-ci à une autre quantité... C'est mettre du sens sur tous les nombres qui nous entourent au quotidien (les prix, les soldes, l'heure, les scores aux jeux, ...).

Être élève, c'est intégrer les mêmes compétences d'avant, avec les outils et les supports d'aujourd'hui, que nous apporte le numérique, dans un monde où tout se dit, tout se lit, tout s'écrit, tout s'entend. Difficile peut-être de faire le tri dans toutes ces informations. Être élève, aujourd'hui comme hier, demande toujours l'attention et l'écoute d'un adulte, à l'école comme à la maison.

L'élève d'aujourd'hui deviendra l'adulte de demain, un adulte acteur de ses choix s'il détient toutes les clés pour comprendre le monde qui l'entoure, voilà le chemin sur lequel parents et enseignants se rejoignent.

Sonia Damey
Directrice de l'école



CMJ

A Montéleger, les manifestations sont toujours là pour rassembler les habitants qui prennent plaisir à y assister chaque fois de plus en plus nombreux. Tous ces rassemblements placés sous le signe de la convivialité et la bonne humeur ne pourraient pas se dérouler sans l'investissement des membres bénévoles de la commission municipale d'animation, les associations Montélegeoises, du conseil municipal des jeunes et la collaboration étroite du Comité des Fêtes.

LE CAFÉ PATRIMOINE LES SOUVENIRS D'ÉCOLE

La commission municipale d'animation, le service Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire de Valence Romans AGGLO ont réuni les Montélegeois pour partager un moment de convivialité sur le thème de l'École. C'est à la salle Poligny, ancienne école privée que s'est déroulée le 15 mars la deuxième soirée Patrimoine. Au travers une exposition de photos, d'objets, de documents, chacun a profité de cette rencontre pour échanger de manière intergénérationnelle. De nombreux témoignages évoquant des souvenirs



plus ou moins récents, plus ou moins marquants, que nulles autres personnes que celles qui ont vécu à Montéleger depuis plus d'un demi-siècle ne peuvent connaître.

En effet la participation des plus anciens habitants de la commune, garants de la mémoire du village s'est révélée une aide précieuse pour la réussite de cette soirée qui a fortement intéressé les jeunes Montélegeois.

C'est autour du verre de l'amitié que chacun a pu terminer la soirée en échangeant des souvenirs plus ou moins lointains.



LA FÊTE DES FLEURS SOUS LA PLUIE

A cause de la météo et pour la 4^e année consécutive, notre traditionnelle fête des fleurs organisée à la fois par la commission municipale d'animation, le Comité des Fêtes et le Sou des Écoles n'a pu avoir lieu dans le village. Après la distribution des fleurs offertes par la municipalité, les Montélegeois se sont retrouvés à l'Espace Cathelin, pour confectionner leur chapeau et participer au traditionnel défilé de chapeaux fleuris dans une ambiance conviviale et musicale. Puis comme chaque année, les vieilles voitures, vélos, motos, solex, vespas ont pris le chemin du château pour rendre visite et offrir des fleurs aux résidents.

« La pluie n'a pas eu raison du cochon grillé dont tous les convives se sont encore délectés ».



Fête de la musique

LE CONCERT ROCK

Les enfants du CMJ, réunis autour de leur Maire Clarisse, ont organisé le 25 mai sur la place de l'ancien moulin une soirée rock. Cette soirée permet à des jeunes et moins jeunes musiciens de se produire sur scène. Cette année encore nous remercions, David Donzel Président du centre de formation musicale « Montplaisir », d'avoir animé cette soirée avec la venue de « prodiges ». L'équipe du CMJ a eu la responsabilité d'assurer la restauration et la buvette et chacun a pris ce travail très à cœur. Le bénéfice de cette soirée leur permettra de concrétiser certains de leurs projets.

L'INAUGURATION DES VÉLO-BOX

Où garer son vélo en toute sécurité ?

Lors d'un Conseil Municipal, les enfants du CMJ ont émis le souhait d'avoir des Vélos-Box à Montléger. Quelle belle idée ! Ils ont donc adressé un courrier à Mme le Maire. Le 18 juin a eu lieu l'inauguration de 2 Vélos-Box.

Comment fonctionne une consigne vélo-box ?

Pour réserver, c'est simple : rendez-vous à l'agence commerciale Citéa de Valence (11 bis boulevard d'Alsace), après avoir complété un formulaire d'adhésion et laissé un dépôt de garantie d'un montant de 80 €, vous pouvez repartir avec la clé de la consigne.

Le tarif d'une consigne Vélo Box dépend du temps de location, soit pour 1 mois 10 €, 6 mois 25 €, 12 mois 40 €. Mais si vous bénéficiez déjà d'un abonnement annuel Citéa ou d'une location vélo longue durée, le tarif de location de la vélo-box pour 12 mois sera de 20 € à l'année.

Alors, plus d'hésitation !

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Une belle programmation cette année encore pour la fête de la musique.

Place à la jeunesse pour l'ouverture des festivités avec les enfants de l'English Corner qui ont fait voyager musicalement les Montlégeois avec des chants d'Outre Manche. Puis nous avons poursuivi la soirée en accueillant 3 groupes très différents de chanteurs et de musiciens de grande qualité.

Une belle soirée au cœur de notre village où le Comité des Fêtes avec sa buvette et sa restauration a rendu ce moment chaleureux et convivial.

Stéphanie Mollard
Adjointe à l'animation



Fête de la musique



Vélo Box

"Pour clôturer l'année avec les enfants du CMJ, nous avons eu le plaisir d'être invités par M. Franck Soullignac (Conseiller départemental), pour une visite du Conseil Départemental et de la Mairie de Valence. Un bel après-midi passé tous ensemble, avec en retour des mots, des images plein la tête, et de bons souvenirs."



Sou des Écoles

Les CM2 en route pour la 6ème

AU PROGRAMME

- Visite à la Ferme « Les Clos Fougères » pour les maternelles et les CP

Dans cette ferme bio, située à Châteauneuf sur Isère, on peut découvrir le verger et ses divers fruits, participer à une dégustation de jus de fruits ainsi qu'à un atelier pâtisserie... à base de fruits, bien sûr !

- Fête des écoles sur le thème du cirque

C'est en beauté que s'est terminée une belle année scolaire avec sa fête du 29 juin ! Au menu, chorale offerte par les enfants et leurs maîtresses sans oublier le barbecue et le buffet organisés par le Sou et garni des quiches et gâteaux préparés par les parents.

Le Sou des écoles vous souhaite de passer un bel été ensoleillé. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour d'autres aventures.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion de l'assemblée générale organisée en septembre, en partenariat avec la directrice de l'école qui organise une réunion de rentrée pour tous les parents.

Venez nous rejoindre, c'est avec joie et convivialité que vous serez accueillis !

Bon vent aux élèves de CM2, qui, à la rentrée prochaine, rentrent au collège.

L' Association du Sou des Ecoles.

Le 1er mai a eu lieu la fête des Fleurs. Malgré la pluie qui s'est invitée, les Montélégeois étaient au rendez-vous. Nous avons un stand de fleurs riche et coloré, dans lequel nous espérons que tout le monde a pu trouver de quoi embellir jardins, terrasses et potagers. Un grand merci à Monsieur Tardieu, horticulteur, qui chaque année nous aide à préparer notre stand. Nous remercions également la mairie qui organise cette belle fête, ainsi que tous ceux qui ont fait de cette journée une réussite.

Ainsi, le Sou des écoles continue son action afin de permettre la réalisation des projets imaginés par l'équipe enseignante pour les élèves de notre village.

Sur proposition des maîtresses, l'association avait acheté, fin mars, cinq carrés potagers pour l'école. Depuis le début du printemps, les plus petits découvrent et expérimentent les joies du jardinage à l'école.

Puis, début mai, ce sont tous les élèves de l'école qui ont pu se rendre avec leurs enseignantes, aux Clévos (à Etoile-sur-Rhône) afin de participer à une expo-atelier. Ils ont pu découvrir le travail et l'univers de l'artiste Alexandre Calder.

Le 3 juin, l'équipe du Sou a organisé une paëlla géante à emporter, que nous avons pu réaliser, grâce à Christiane et José Lopez nos cuisiniers hors-pair. Ce sont 230 parts qui ont été vendues ! Nous remercions tous les Montélégeois qui ont contribué à cette belle réussite.





Les scouts

UN PRINTEMPS ANIMÉ AVANT LES CAMPS

Les scouts et guides de France d'Etoile/Rhône (groupe Jean-Paul II) sont toujours présents à Etoile, même si vous ne les avez pas croisés récemment.

Avec le printemps, ce sont des week-ends, des rencontres dans la nature, des préparations des camps d'été, et surtout fin avril le WETI !

Le WETI, «Week-End Territorial Interbranches », rassemblait sur 3 jours quasiment 1000 personnes de Drôme-Ardèche. Le groupe d'Etoile était fortement représenté : autant chez les louveteaux / jeannettes (8-11 ans), les scouts / guides (11-14 ans), les pionniers / caravelles (14-17 ans), et les compagnons (17-21 ans). Nous avons même de nombreux adultes présents : chefs (animateurs), encadrants, logistique, 3 jours de partage, de jeux, de découvertes, de veillées, de vie de groupe ... autour des trois «camps gaulois» où s'étaient répartis les 12 groupes du territoire.

C'est bientôt la période des CAMPS D'ETE

Les 8-11 ans vont se jumeler avec Tain-Tournon et Le Cheylard, pour faire un camp début juillet à Saint-Bonnet-de-Valclérieux (Drôme des collines) avec entre autres, des actions pour «vivre dans la nature et agir pour l'environnement».

Les 11-14 ans vont faire un camp de deux semaines mi-juillet (lieu à déterminer).

Les 14-17 ans vont partir dans le centre de la France mi-juillet pour 2 semaines de construction dans une forêt du centre de la France, avec un groupe de Nantes.

Notre groupe de compagnons, 5 jeunes de 18 à 20 ans, vont partir à Lourdes pendant quelques jours, puis renforcer leur cohésion de groupe en faisant du sport dans les gorges de l'Ardèche.

Deux informations importantes :

Inscriptions 2018-2019 lors du forum des associations, le samedi 8 septembre 2018 matin

Vous connaissez des étudiants ou jeunes professionnels intéressés par l'animation et/ou le scoutisme ! Ils peuvent devenir « chef scout » ! Contactez-nous, ou dites leur de nous contacter.
Xavier CHENEY, 06.32.35.65.34

sgdf.etoile@gmail.com

Deux cheftaines scouts/guides vont partir au NEPAL pour leur projet JADE !

Ce projet JADE s'inscrit dans le cadre du mouvement SGDF. Il offre la possibilité aux chefs/cheftaines d'enrichir leur projet personnel en réalisant une action solidaire à l'étranger. Ce projet a également un deuxième but : partager l'action solidaire avec les jeunes, afin de leur donner l'envie de découvrir le monde. Cette année, les chefs ont choisi le Népal pour réaliser cette action solidaire. Ce pays a connu un terrible tremblement de terre en 2015, dont la population déjà très fragile a été durement impactée. Voici, leur programme :

- Pendant une petite dizaine de jours, elles seront dans une école monastique à Katmandou pour faire de l'animation et du soutien scolaire (cours d'anglais) auprès de jeunes Népalais. Elles en profiteront pour partager les vidéos et les dessins que les enfants vont réaliser au cours des prochaines rencontres, ou pendant leur camp.
- Pendant la quinzaine qui suit, elles seront dans le village de Rajabas, où elles participeront à la reconstruction d'un temple détruit lors du précédent séisme.

Pour aider au financement de ce projet :

<https://www.kisskissbankbank.com/projet-jade>



Les jeunes sapeurs pompiers



A l'occasion de ce numéro dont le thème principal est la jeunesse, nous sommes allés à la rencontre de deux jeunes de 16 et 15 ans de la caserne de Beaumontéléger. Ils sont jeunes « sapeur-pompiers » à Crest. Entretien croisé en compagnie de leur chef de centre, le Capitaine Thierry DAMEY.



Si vous êtes motivés ,
mais que vous n'osez pas,
N'AYEZ PAS PEUR,
contacter les écoles de Crest ou d'Etoile
qui vous diront comment postuler.

Tristan

POURQUOI PAS VOUS ?

Mon Capitaine bonjour, pouvez-vous nous présenter ces deux jeunes sapeur-pompiers ?

Nous avons tout d'abord Antoine MILHAN, 16 ans, en classe de seconde, qui vient de terminer son cursus de jeune sapeur-pompier en obtenant son brevet et qui a intégré notre centre d'incendie et de secours au 1^{er} mars en tant que sapeur-pompier volontaire.

Nous avons ensuite Tristan DAMEY, qui a fait sa scolarité à l'école de Montéléger, il aura 15 ans et il sera en 3^{ème} dans quelques mois ; il vient de réussir son examen pour passer en 4^{ème} année de JSP.

Antoine, tout d'abord «félicitations » pour le brevet, peux-tu nous expliquer quel a été ton cursus de jeune sapeur-pompier ?

Je suis rentré jeune sapeur-pompier en septembre 2015 à l'âge de 13 ans, j'étais alors en classe de 4^{ème}. J'avais le choix entre l'école de Crest et l'école d'Etoile. Mais pour différentes raisons pratiques, j'ai opté pour l'école de Crest. Le cursus se déroule en 3 années, la 1^{ère} et la 2^{ème} étant regroupées sur la 1^{ère} année. De septembre à juin, hors vacances scolaires nous avons sport, tous les vendredis, de 18 h à 20 h dans les installations du lycée de Crest et tous les samedis de 8 h 30 à 12 h des cours théoriques et des exercices pratiques à la caserne de Crest-Aouste. Chaque fin d'année nous avons un examen pour valider notre passage pour l'année suivante et en fin de 4^{ème} année, nous effectuons un stage de 1^{er} secours puis nous passons le brevet qui valide l'équivalent de la formation initiale des jeunes sapeurs-pompiers volontaires en incendie.

Tristan, quelles sont pour toi les qualités nécessaires pour réussir chez les jeunes sapeurs-pompiers ?

Il ne faut pas de qualités particulières, c'est accessible à tout le monde. Il faut juste bien être conscient dès le départ que l'on s'engage jusqu'au bout du cursus qui dure 3 ans. En cas d'arrêt en cours de cursus, c'est une place perdue dans les effectifs ce qui rendrait l'organisation des exercices compliquée pour les formateurs.

Il faut avoir à l'esprit que cela devient notre activité principale et s'il n'est pas interdit de pratiquer une autre activité en parallèle, c'est l'école qui doit être prioritaire. Je suis arrivé à continuer à jouer au foot en U15 avec l'ESB et je n'ai raté que quelques matchs dans la saison, c'est donc tout à fait compatible.



Votre chef de centre nous a signalé que vous aviez réalisé des exploits lors des rencontres sportives des jeunes sapeurs-pompiers, quels sont-ils ?

ANTOINE : depuis 2 ans, je suis champion départemental de montée de corde et j'ai donc participé aux deux finales régionales à Annecy en 2017 et à Aurillac en 2018. J'ai également fini 6^e au cross départemental cette année.

TRISTAN : Je suis, cette année, champion départemental de cross et double champion départemental en 500 m. Je me suis également classé, cette année, 7^e à la finale régionale de 500 m cette année à Aurillac.

Mon Capitaine, que pensez-vous de ces jeunes recrues et qu'est-ce qu'ils vont vous apporter ?

C'est un peu particulier dans ces deux cas puisque nous côtoyons ces jeunes depuis fort longtemps à la caserne. Leurs pères étant déjà dans nos rangs, cela facilite l'intégration. Mais nous avons déjà eu des expériences réussies avec d'autres jeunes Beaumontois Martin VIALLA, qui est désormais marin-pompier à Marseille, Cédric COURIOL, aujourd'hui pompier professionnel dans la Loire et Thibault JACQUET, toujours sapeur-pompier volontaire à la caserne.

Lorsqu'ils arrivent à 16 ans et réussissent le brevet, ils nous apportent déjà leur motivation, leur fraîcheur. Ensuite, ce que les pompiers volontaires doivent acquérir en 4 semaines, eux le pratiquent pendant 3 ans, ils ont donc un certain savoir-faire, une maîtrise que même les volontaires les plus impliqués peuvent mettre de nombreuses années à acquérir.

Jusqu'à leur majorité, ils sont stagiaires, ils partent toujours en sureffectif sur les interventions et sous la responsabilité du chef de l'engin. Cela leur permet de faire plus d'interventions et de s'aguerrir.

Enfin, l'intérêt pour nous de les intégrer à 16 ans est de les fidéliser sur les dernières années de lycée. On sait pertinemment que certains quitteront la commune, mais notre objectif est de leur donner cette envie de continuer d'être volontaires ici ou ailleurs, voire comme Cédric, Martin et Loan d'en faire leur métier.

Antoine, mon Capitaine, un dernier mot ?

ANTOINE : un grand merci à tous les formateurs de l'école de JSP de Crest qui ont pris de leur temps, bénévolement, pour m'amener jusqu'au brevet.

CAPITAINE DAMEY : Mes félicitations à nos deux jeunes pour leur état d'esprit et leurs résultats. Mes remerciements aux formateurs des différentes écoles de JSP pour leur investissement. Et enfin, si vous êtes des communes de Montéléger ou Beaumont-lès-Valence et que vous commencez votre cursus, n'hésitez pas à me contacter dès à présent, nous vous accueillerons avec plaisir dès vos 16 ans. Vous pouvez prendre contact via notre page FACEBOOK : « sapeurs-pompiers Beaumontéléger ».





IME les Colombes

IME Adapei 26 Montéleger Les Colombes



Marie Océane, Essam, Nathan et Valentin accompagnés de leur éducatrice et de Mr CHABRERAT Directeur de l'IME.
© Associations Prévention Routière et Attitude Prévention

Les enfants de l'IME dans les AIRS

Le 12 mai dernier, des enfants de l'IME ont pu réaliser leur rêve grâce à l'association les Chevaliers du Ciel et la jeune chambre de commerce de Romans/Bourg-de-Péage. Des baptêmes de l'air ont été proposés aux enfants de l'IME encadrés par des pilotes expérimentés. Avant cette journée, plusieurs rencontres thématiques avec des écoles primaires et spécialisées de Romans/Bourg-de-Péage ont été organisées et financées dans le cadre du projet 'Rêves de Gosses' (magie, origami, ateliers créatifs, plantations...).

Les enfants de IME et la sécurité routière : une récompense nationale !

Suite à la participation au concours National des Clés de la prévention routière, un groupe d'enfants de l'IME était reçu, le 30 mai dernier, au Ministère de l'Éducation pour recevoir le prix des établissements spécialisés. Ce prix a récompensé le travail des enfants de l'IME qui se sont mis en scène dans un clip de prévention routière. Comment circuler en tant que piéton en toute sécurité ! Observer, anticiper, comprendre et agir avec Courtoisie et Remercier. Un extrait du clip est consultable sur le site <http://www.cles-education-routiere.fr/les-laureats-2018/>

La semaine du Goût à l'IME Adapei Les Colombes

Du 5 au 8 Juin, l'IME a organisé, en partenariat avec des entreprises locales, plusieurs ateliers qui se sont déroulés pour faire découvrir les aliments, leur origine, leur transformation, leur goût, leur forme, leur couleur. L'IME a ainsi collaboré : avec l'Auberge de Montalivet pour un atelier culinaire afin de découvrir les aliments sous leurs formes solides et liquides, avec Sodexo pour un atelier créatif «la revue des fruits et légumes», la «Ferme Eurreuse» pour la dégustation des produits laitiers fermiers, l'entreprise HM Clause de Portes-lès-Valence pour la découverte des graines et production de légumes. D'autres ateliers «les œufs sous toutes leur formes», les plantes et graines comestibles. La fin de semaine s'est terminée par un concours de pâtisserie !

La fête de fin d'année

Le 4 juillet l'établissement organise la fête de fin d'année avec les enfants, leurs familles et les personnels : au programme jeux, spectacle de danse des enfants, expos photos, tours de poneys, manège et musique. Un moment convivial pour tous !

Mr Rodrigue Chabrerat
Directeur IME Adapei 26 Les colombes



Une semaine de découverte, d'apprentissage et d'éducation à la l'alimentation pour les enfants de l'IME.

Lycée du Val de Drôme

UNE FIN D'ANNÉE RICHE

L'année scolaire touche à sa fin et l'actualité du lycée agricole du Val de Drôme Apprentis d'Auteuil, a été très riche depuis le mois d'avril. Avec une semaine anglaise, qui existe au lycée depuis sept ans, sous l'impulsion de Mme Maire professeur d'anglais, le lycée vit à l'heure anglaise, films et musiques au CDI décors réalisés par les élèves, petits déjeuners, repas et goûters anglais. De plus il est demandé aux élèves qui ont bien voulu jouer le jeu de porter durant cette semaine costumes cravates pour les garçons et jupes pour les filles afin de se rapprocher au plus près des coutumes vestimentaires des lycées d'Outre-Manche.

Les élèves de seconde pour leur part sont arrivés 3^e du concours de vidéos organisé par «cultures Agri» en réalisant 5 vidéos : «La ferme connectée», «confort dans la plantation des oignons», «agro forestière», «les circuits courts», «robots de distribution pour les chèvres». Le responsable du Crédit Mutuel de Valence a remis à la classe un chèque de 500 € en présence des professeurs et de Mme Baudet la directrice de l'établissement, chèque qui servira à un voyage scolaire.

Le mois de mai a vu la deuxième brocante avec repas champêtre et un jeu où un jambon Serrano était à gagner. Durant cette brocante, le lycée agricole avait ouvert ses portes aux parents et futurs élèves venus chercher des renseignements sur le CAPA SAPVER, le service à la personne et la vente en espace rural ou sur le BAC PRO Agroéquipement travaux agricoles et conduite d'engins.

Mais ce fut aussi un moment de complicité et de découvertes avec le voyage des CAPA SAPVER à Paris. Durant quatre jours, la Tour Eiffel, Notre Dame de Paris, les Champs Élysées, le Louvre... pour le côté culturel du voyage, mais aussi la participation à «la bande originale» sur France Inter avec Naguy au micro, les jeunes ont pu rencontrer Mr Philippe Labro invité de l'émission et échanger avec lui. Ils ont aussi pu passer une soirée dans un café théâtre, «le Petit Casino» dans le 3^e arrondissement avec le spectacle de deux comédiens Trinidad et Dany Mauro, 'imitateur', tous deux chroniqueurs sur Sud Radio et dans différents cafés théâtres de la capitale.

Avant de fermer les portes du lycée pour l'été, les élèves de 3^e sont partis en juin durant une semaine au Portugal et plus précisément à Porto. Puis après les examens, Brevet, CAP et le BAC place aux grandes vacances afin de revenir en septembre, avec plein de projets !



Tennis club



Le samedi 2 juin 2018, c'était la fête des écoles de tennis de Chabeuil, Beaumont-lès-Valence et Montéléger au domaine de Lorient sur les courts de tennis du club de Montéléger. Cette fête a réuni 70 personnes dont 24 enfants. Les parents ainsi que les enfants, ont pu pratiquer leur sport préféré : tennis, minitennis ou beach-tennis. Le soleil était au rendez-vous, ce furent des instants très agréables suivis d'un apéritif puis d'une paëlla.

Des stages sont organisés pendant les grandes vacances soit à Chabeuil, Beaumont-lès-Valence ou Montéléger, vous pouvez les consulter et vous inscrire dans la limite des places disponibles sur le site www.stages-vacances-sports.fr.

D'ores et déjà, les pré-inscriptions pour la saison prochaine pour l'école de tennis sont ouvertes auprès de l'entraîneur Yves Rossard au 06 85 13 56 23.

Démarrage de la saison au 1er septembre.

Vous trouverez plus d'informations sur le site de la mairie de Montéléger :

<http://mairie-monteleger.fr>

onglet association puis tennis club de Montéléger

Contacts :

Tél président : 04-75-59-52-67

Tél Responsable école : 04-75-80-05-86

tc.president.monteleger@fft.fr

VANDERMOERE Francis
Président du tennis club de Montéléger

Les participants à la fête du tennis du 02 juin 2018

US VEORE XV, CLUB INTERCOMMUNAL DE RUGBY

Le président Stéphane Bellamy peut être satisfait de ses troupes. En effet, en cours de saison, l'objectif de maintien en Fédérale 3 a évolué vers la qualification pour le championnat de France grâce aux bons résultats engrangés au fil des rencontres. Les séniors 1 ne se sont inclinés qu'au match retour des 32^e à St Marcellin et les séniors 2 en 16^e face à Ampuis.

L'école de rugby s'est bien comportée sur les nombreux tournois qu'elle a disputés dont celui de Grasse en guise de voyage de fin de saison.

Les U14, U16 et U18 jouant sous le nom de Drôme Centre XV avec leurs copains de Montmeyran et du VRDR ont réalisé une bonne saison. L'équipe U16 en catégorie Teulières A et l'équipe U18 en catégorie Balandrade sont championnes Drôme Ardèche pour la deuxième année consécutive. A noter que les U16 doivent disputer la demi-finale du challenge Sud-Est, dont les parties finales se sont déroulées à Portes en juin dernier.

Les féminines vont devoir étoffer leur groupe, pour jouer à 10 la saison prochaine. Les vétérans loisirs représentent avantagement le club en participant à différents tournois.

C'est donc dans un climat serein et dans la continuité que le staff est en train de préparer la saison prochaine avec un seul changement parmi les entraîneurs, la venue de Christophe Espinasse remplaçant Manu Avila appelé à d'autres fonctions à la fédération.





Entente sportive Beaumontéléger

BILAN SAISON 2017/2018

Créée en juin 2017 par la fusion des clubs de l'US Beaumont-lès-Valence et de l'Olympique de Montéleger, l'Entente Sportive Beaumontéléger vient d'achever sa première saison. Les objectifs que nous nous étions assignés pour cette première année ont été globalement atteints sous l'impulsion d'un groupe de dirigeants toujours aussi motivés et solidaires.

Avec un effectif de 216 licenciés, 12 équipes engagées dans les compétitions du District Drôme-Ardèche et les jeunes de l'école de foot, nous avons dépassé nos espérances.

Chez les séniors, le parcours a été parfois difficile mais l'organisation mise en place à partir du mois de mars a amené une nette amélioration et en particulier pour les résultats de l'équipe 1ère. L'arrivée de renforts pour les entraîneurs séniors devrait permettre de jouer un rôle intéressant dans les compétitions à venir tout en conservant la convivialité et les valeurs qui ont toujours été celles du club.

Pour les jeunes, les résultats sont plus que corrects.

Les U15 de Fred Attoub et Nicolas Mollard, avec 2 équipes, ont encore progressé et finissent aux premières places de leurs championnats en promotion d'excellence. Ils ont également atteint les parties finales du championnat futsal. La fin de saison s'est terminée avec un déplacement au tournoi de Valras pour lequel tous les joueurs se sont motivés pour trouver les moyens du financement. C'est une façon de responsabiliser ces jeunes qui comprennent avant tout l'intérêt de s'impliquer et participer à la vie du club. Pour la saison 2018/2019, les U15 et les U17 seront en entente avec le club de la Véore - Montoisson. Les entraînements se feront alternativement à Montéleger et à Beauvallon.

Les U13 de Sebastien Capuano et Benoit Mayaud, ont remporté le tournoi de Lalevade et réalisé un très bon championnat. Pour les U11 de Marlène, David et Bertrand, les U9 de Fabien, Lenny et Tom, que du plaisir à les voir jouer et progresser au fil des mois !



Les jeunes pouces U7 sont toujours aussi motivées.

Nous avons regretté cette année de ne pas pouvoir faire le traditionnel tournoi de l'école de foot à cause d'un calendrier du mois de mai très défavorable mais aussi par un manque de bénévoles pour nous aider dans l'organisation de cette manifestation. Que les parents et toutes les personnes de bonne volonté qui peuvent nous donner un peu de leur temps pour le bien des jeunes n'hésitent pas à nous contacter : elles seront accueillies à bras ouverts !!!

Quatre stages multisports ont été organisés. Ces stages d'une durée de 5 jours en période de vacances scolaires s'adressent aux jeunes licenciés ou non pour la découverte du sport en général ou d'activités collectives : foot, rugby, handball, natation; laser-game, foot-golf, jeux collectifs, etc. Le prochain stage aura lieu pour les vacances de la Toussaint et les inscriptions seront prises en septembre.

A noter que le loto a rencontré un énorme succès malgré les difficultés inhérentes à l'indisponibilité de la salle des fêtes de Beaumont.

Pour conclure, notre priorité pour la prochaine saison, concerne le renforcement de l'encadrement de l'école de foot et nous porterons un effort maximum vers les jeunes pour leur permettre de progresser dans leur sport mais aussi leur transmettre un certain nombre de valeurs comportementales et tenter ainsi d'améliorer la qualité de vie et la convivialité de nos 2 villages.

Le Bureau de l'ESB

Gymnastique Volontaire et Amitié

Les membres du Bureau. Absentes sur la photo : mesdames Andrée Mazel et Annick Rivail



L'ASSOCIATION BAMBOU

a terminé son année de pratique par un stage au Cros d'Auzon à Voguë les 2 et 3 juin 2018. L'objectif était d'allier travail et convivialité. L'enseignement se faisant sur 3 demi-journées, les élèves ont eu le temps d'approfondir certaines pratiques comme les armes (sabre) mais aussi de découvrir des enchaînements différents. Le Tai Chi de style Yang de l'école Tung possède des spécificités comme le «family» que l'on ne retrouve pas ailleurs et qui permet de développer d'autres techniques.

Pour ceux qui ne connaissent pas le Tai Chi voilà un résumé de cet enseignement :

Le Tai Chi Chuan est une forme interne d'exercices qui ne reposent pas sur l'usage de la force physique. C'est un exercice universel qui convient aux deux sexes, à tous les âges et à tout type de corps. Entrer dans l'apprentissage du Tai Chi demande de ne pas l'aborder par la théorie mais plutôt de se contenter de suivre les mouvements et la pratique du professeur.

La pratique du Tai Chi favorise le fonctionnement régulier du système nerveux, améliore la circulation sanguine, facilite le métabolisme des différents organes. Il faut pratiquer avec assiduité, le corps relâché. La seule condition requise étant la volonté d'apprendre.

Au mois de juin dernier, nous avons proposé aux habitants de Montéleger de venir découvrir le Tai Chi. Pour ceux qui n'ont pas pu venir, nous vous donnons rendez- vous à la rentrée de Septembre.

N'hésitez pas à nous contacter :

Enseignante : Corinne Laurent 06 34 23 44 05
Présidente : Patricia Mazaudier 06 63 32 56 02

La période estivale s'installe et, avec elle, les activités sportives hebdomadaires de notre association prennent congé. Forte de ses 150 Adhérents, notre association a proposé tout au long de cette saison, différentes disciplines : Pilates, Cuisses/Abdo/Fessiers, Gym douce, Gym tonique et Marche nordique. L'ambiance conviviale, l'assiduité des adhérents ainsi que l'implication et l'expérience sportive de nos 4 animatrices diplômées ont permis une saison 2017-2018 tout à fait satisfaisante.

Le 28 juin, nous avons proposé à nos adhérents de participer à une séance « découverte Activités extérieures » de 2 heures, au parc de Lorient, afin de recueillir leurs impressions pour un éventuel élargissement de nos activités. Nous avons clôturé la saison par le traditionnel repas annuel (traiteur ou restaurant selon les groupes d'activités)

Toute l'équipe vous souhaite un bel été.

Pour la saison prochaine

Nos cours reprendront le **11 Septembre 2018** et les inscriptions sont donc possibles à partir de cette date. Nous proposons à chaque nouvel inscrit **2 cours d'essais sans engagement**. N'hésitez pas à venir tester la ou les disciplines qui vous tentent (voir ci-dessous tableau récapitulatif des activités proposées).

Nos cours sont ouverts à **toutes et à tous de 16 à 99 ans**. Seulement 2 jeunes sont actuellement adhérents, nous espérons voir croître cette catégorie dans nos effectifs, pour une dynamique plus forte et plus riche toutes générations confondues.

Mardi 18 h – 19 h	Pilates - Débutant	Salle Cathelin	dès 16 ans
Mardi 19 h 10 – 20 h 10	Pilates - Avancé	Salle Cathelin	dès 16 ans
Mardi 20 h 15 – 21 h 15	Cuisse/Abdo/Fessiers	Salle Cathelin	dès 16 ans
Mercredi 8 h 45 - 10 h 00	Gym douce	Salle Cathelin	Séniors
Mercredi 17 h 45 - 19 h 00	Marche Nordique	Parc Lorient	dès 16 ans
Judi 19 h 00 – 20 h 00	Gym Tonique : cardio renforcement musculaire	Salle Cathelin	dès 16 ans
Judi 20 h 15 – 21 h 15	Pilates	Salle Cathelin	dès 16 ans

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

Magali Espinasse 04 75 60 56 97 (HR) Michelle Tholomet 04 75 59 57 75
Edith Fombarlet 04 75 57 49 15 (HR) Andrée Mazel 04 75 85 29 5



Fête de la musique

Le comité des fêtes

Non, cette année, la pluie n'arrêtera pas le Comité des Fêtes pour organiser des manifestations auxquelles les Montélégeois sont attachés. Preuve en est, le repas de la Fête des Fleurs qui s'est à nouveau déroulé dans la salle des fêtes qui est devenue notre «cantine», en raison de la météo catastrophique ; cela ne vous a pas empêchés de venir nombreux, déguster le fameux et succulent cochon grillé et son gratin, préparés, cette année encore, par Mr Fourel et son équipe, et servis avec élégance et raffinement par une autre équipe, celle du Comité des Fêtes, bien-sûr !

Vous fûtes encore plus nombreux à venir chanter sur les refrains des différents groupes, ce mercredi 20 juin, lors de la Fête de la Musique, et honorer le bar-cantine du Comité qui vous a régales avec ses saucisses-frites, préparées par nos virtuoses de la plancha... et que dire du service boissons qui fut d'une qualité remarquable...

SI VOUS VOULEZ PARTICIPER en tant qu'acteur à ces moments, et pas seulement comme spectateur, rejoignez l'équipe du Comité des Fêtes, notre porte est grande ouverte !

Cette année scolaire se terminera par notre traditionnel feu d'artifice et son bal populaire qui attirent bon nombre de Montélégeois et d'habitants des communes alentours, car le service réalisé sous le chapiteau par notre équipe fait aussi des envieux ! J'en conclus, au vu de toutes ces rencontres et tous ces bons moments que le Comité des Fêtes porte bien son nom !

Merci encore à vous, chers Montélégeoises et Montélégeois d'être aux rendez-vous que nous vous fixons chaque année, car c'est aussi grâce à vous que nous existons !

David Piechowiak
Président du comité des fêtes

Le bridge

Le bridge club fort de ses 82 adhérents dont 40 licenciés cette année vous attend ! Le bridge est un jeu de cartes qui fait travailler la mémoire ; il se joue à quatre, deux partenaires et deux adversaires. Les tournois de régularité ont lieu le mercredi et le samedi après-midi de 14 h à 18 h à la salle Poligny de Montéleger. Nous accueillons des licenciés de différents clubs environnants Tournon, Romans, Dieulefit, Montélimar, Guilherand-Granges, et Valence.

Cette année nous avons eu trois équipes présentes aux interclubs division 2, 3 et 5 avec plus ou moins de réussite. La division 2 a terminé 4^e à la compétition Comité Dauphiné Savoie qui se déroulait à Annecy et a été conviée à la ligue Auvergne Dauphiné Lyonnais, le 16 juin dernier. La compétition s'est déroulée à Montchat Villeurbanne Ingénieurs. Équipe : Vandermoere - Passas - Piraud - Tonon-Gimenez. Pour la compétition, Open par 2 Excellence, la paire Passas - Vandermoere s'est qualifiée à la finale comité Dauphiné Savoie, à la ligue Auvergne Dauphiné Lyonnais, et a représenté notre club à la finale de Saint-Cloud, le 21 avril.

Pour tout renseignement : 04 75 59 52 67 ou 04 75 59 71 81

Monique Vandermoere,
la Présidente





Cantavioure



Quelqu'un a dit : « Chanter en chœur, c'est pouvoir se parler hors les mots ». C'est un bien être, c'est un mieux être ! N'hésitez plus, venez.

Renseignements : Nelly Rey
nelly.rey@wanadoo.fr 06 12 33 19 17

CANTA-VIOURE : "CHANTE LA VÉORE"

Cinquante choristes l'ont chantée toute l'année cette Véore qui court à travers nos villages. Née de l'amitié entre celles et ceux qui l'ont créée, la voici qui s'apprête à entamer sa trentième année d'existence ! Et trente ans, ça se fête.

Une réputation qui se maintient à ce point n'a d'autre secret que « le plaisir de chanter ensemble » et de « bien chanter ». La chanson populaire française a toujours été le choix de Cantavioure ce qui ne l'a pas empêchée de se moderniser et de s'adapter aux goûts du moment. Cette chanson populaire, avec ses auteurs connus et ses airs que l'on se plaît à fredonner reste, pour la chorale, une tradition.

Après un festival de Chant Choral donné en février à Etoile, le stage, lui aussi traditionnel, a eu lieu en mars et a rassemblé 110 choristes venus de toute la région et de plus loin encore. Animé par Michel Ponçot, accompagné de notre pianiste, Norbert Paul, il a connu un réel succès auprès des participants.

La saison s'est terminée par un concert à Saint Marcellin (Isère) où nous avons participé à la fête annuelle de la chorale « Tous ensemble ». Préparons donc la rentrée en invitant toutes celles et ceux qui veulent chanter en chœur à nous rejoindre en répétitions, week-end(s) chantants, concerts, stages. Nous aimerions grossir nos pupitres-hommes dont les voix nous sont précieuses et envisageons, comme nous l'avons expérimenté lors de nos représentations au Train-Théâtre, d'intégrer ponctuellement les enfants afin de donner un élan de jeunesse à l'ensemble.

voir p. 28

LES 20 ANS DE LA VIRADE DE L'ESPOIR

POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Vendredi 28 septembre - Soirée de belote - Salle des fêtes à 20 h

Samedi 29 septembre - Concours de pétanque, doublettes constituées, organisé par la pétanque du Pétochin - Place de l'ancien moulin à 13 h 30

Dimanche 30 septembre - Journée sportive, festive et familiale - Parc de Lorient, de 9 h à 18 h

En cas d'intempéries, rendez-vous à la salle des fêtes de Montéléger.





Club de l'Espérance

A LA DÉCOUVERTE DES BRIOCHES PASQUIER

Les activités du premier trimestre 2018 ont été nombreuses pour nos adhérents, en particulier, la visite de l'entreprise Brioche Pasquier.

Se pliant à la règle du port de la blouse et de la charlotte, 35 membres du Club de l'Espérance, sous la présidence de Mr Camille Blache, ont visité l'Entreprise Brioche Pasquier à Etoile-sur-Rhône. La projection d'un film a permis de connaître cette entreprise familiale, ses diverses implantations en France et dans le monde, sa production, ses consommations de matières premières et son évolution.

Les membres ont découvert les process de fabrication en visitant une ligne de production et ont dégusté les différents produits. Ce fut une visite très intéressante et instructive. L'ensemble des Adhérents remercie l'entreprise Brioche Pasquier pour l'accueil et le temps qu'il leur a été accordé.

ACTIVITÉS PRÉVUES

- en juin, les adhérents se sont réunis à la Truite du Père Eugène pour partager un repas et une journée détente (boules, cartes, mini-golf..)
- en juillet, un repas Paella sera servi à la salle Cathelin et les adhérents natifs du 2ème trimestre se verront attribué un cadeau d'anniversaire.

Le Club sera fermé jusqu'au 29 août 2018.

Les adhérents se rassemblent tous les jeudis après midi à la salle Poligny pour jouer à la belote, à la coinche, au triomino, au scrabble ou aux boules, lorsque le temps le permet, sans oublier la pause sympathique «goûter» à 16 heures.



Le Club est ouvert à tous les retraités de Montéleger. Il suffit de nous rejoindre les jeudis à partir de 14 heures ou d'appeler le Président Camille Blache au 04 75 59 53 48.

Devant la boutique et après la visite du site de production

NOUVEAU

COURS DE YOGA À MONTÉLÉGER !

L'Association Emaho est heureuse de pouvoir apporter ses compétences sur Montéleger dès la rentrée, en septembre prochain.

Depuis 5 ans, sa présidente, Claire Hébré dispense sur Beaumont les Valence des cours de méditation et cérémonie du thé japonaise (méditation en action), et le Yoga est assuré depuis 2 ans par Amandine. Suite à une demande croissante, le Yoga vient sur Montéleger, avec la bonne humeur et la qualité d'enseignement d'Amandine Cazau.

Formée pendant 5 ans dans une école en Thaïlande, ses cours et stages de Yoga rencontrent un franc succès. L'association Emaho compte environ 150 participants à ses activités et propose tout au long de l'année des découvertes (cours, stages, conférences, événements...) autour des arts et sagesse de l'Asie.

Se recentrer, s'équilibrer, vivre mieux et avec plus de joie, voilà tout un programme qu'Amandine, Claire et leurs intervenants (réguliers ou ponctuels) se sont fixé.

A ne pas manquer :

Festival Japan Culture le samedi 3 et 4 novembre 2018 à Etoile (au Centre Culturel Les Clévos), avec des intervenants japonais et français et la présence du Consul du Japon.

Plus d'informations sur le site japanculture.fr

Pré-inscriptions Hatha Yoga (en cours)



association-emaho.fr
emaho26@gmail.com
 Contact Yoga: 06 80 85 56 25

Travaux adduction eau potable

LES REYNES

Le chantier Les Reynes concerne le renouvellement de 1 700 m de tuyaux :

- 1 200 m de réseau principal en fonte renforcée diamètre 125
- 500 m d'antenne en PVC emboîté diamètre 63
- 18 branchements particuliers remis à neuf.

Le montant des travaux est de l'ordre de 210 000 € financés par le Syndicat des Eaux du Sud Valentinois regroupant 12 communes.

La commune a profité de ces travaux pour installer deux poteaux incendie nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Montant du matériel 5 500 € financés entièrement par la commune, les travaux de génie civil étant pris en charge par le syndicat et inclus dans le coût total.

Durée totale des travaux : 3 mois de mi-février à mi-mai ; les travaux sont donc finis.

LES 3 BECS

Le chantier des 3 Becs concerne le renouvellement de 800 m de réseau principal fuyant et de 52 branchements particuliers. Les compteurs situés à l'intérieur des propriétés seront sortis et implantés en limite des propriétés dans des regards de type «PARAGEL».

Les canalisations situées entre les anciens et les nouveaux compteurs seront également renouvelées de manière à ne pas rétrocéder de vieilles canalisations aux abonnés. Les travaux ont débuté par la pose du nouveau réseau principal.

L'entreprise enchainera ensuite les travaux chez les abonnés qui seront informés environ 48 h à l'avance de l'intervention de l'entreprise.

Les nouvelles canalisations principales sont en fonte ductile renforcée diamètre 125 mm et les canalisations de branchement en PEHD diamètre 25 mm 16 bars.

Le chef de chantier est à la disposition des abonnés qui souhaiteraient des précisions techniques sur les travaux à réaliser chez eux.

Le montant des travaux est de l'ordre de 210 000 € HT financés par le Syndicat des Eaux du Sud Valentinois qui regroupe 12 communes.

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse participe au financement de ces travaux pour environ 30 % du montant.

Les travaux devraient être bien avancés pour fin Juillet, sous réserve des intempéries, il restera quelques finitions à réaliser, en septembre, après les congés de l'entreprise.

Francis Vandermoere
Vice-président du SIESV et
adjoint à l'environnement



Pour un bien être au quotidien



Pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie Chabeuil
04 75 59 00 22

Centre antipoison Lyon
04 72 11 69 11
Centre hospitalier Valence
04 75 75 75 75

Mairie - 04 75 59 50 18
Internet : monteleger.fr
Mail : mairie@monteleger.fr

AMBROISIE Reine DES ALLERGIES

La reconnaître ▶

La signaler ▶

www.signalement-ambroisie.fr



La neutraliser ▶

Agir sans pesticides
en arrachant, binant,
fauchant...



BRUITS DU VOISINAGE

Pour des raisons de sécurité et d'entente cordiale entre voisins,
MERCI de bien vouloir vous conformer aux directives préfectorales suivantes :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Arrêté Préfectoral de la Drôme
N° 2015183-0024 du 02/07/2015

Lutter contre l'ambroisie est l'affaire de tous

Des gestes simples :
arrachage, binage ou fauchage
avant qu'elle ne soit fleurie.

Pour la santé de tout le monde !!!!

Francis Vandermoere
Adjoint à l'environnement

Parc de Lorient



Déclaration de ruches du 01-09 au 31-12

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

À noter :

pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018).

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : téléphone : 01 49 55 82 22
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

FÊTE DE LA NATURE

Les 26 et 27 mai dernier, pour la 12ème édition nationale sur le thème « Voir l'invisible », environ 3 500 visiteurs ont pu découvrir les secrets et les richesses de la nature au Parc départemental de Lorient à Montéléger. Cet événement annuel organisé par le Département de la Drôme est un formidable outil ludique, pédagogique, scientifique et de sensibilisation à l'Environnement.

Petits et grands ont pu ainsi, à travers une trentaine d'animations encore plus variées cette année, s'émerveiller devant le monde mystérieux de la Nature.

Découverte des Espaces Naturels Sensibles, safari « petites bêtes » et biodiversité du parc, diverses expositions, ateliers créatifs et pédagogiques, découverte des œuvres Animamotrix, pôle ludique et festif avec un manège « écolo », grimpe dans les arbres, initiation à une activité nature, espace lecture avec la médiathèque de Valence, chacun a pu s'informer, découvrir, expérimenter dans les domaines multiples, ayant tous un rapport avec la nature, animés par des organismes drômois.

Nouveauté cette année le samedi soir de 19 h 30 à 23 h 30 avec un spectacle de la Compagnie Cirque Autour et une immersion nocturne dans le parc à la découverte des étoiles, des chauves-souris et des insectes nocturnes...

Une belle édition 2018 pour ce moment de détente en famille ou entre amis partagé avec des passionnés de Nature !





Monbeaujardin

Monbeaujardin est une association qui permet à ses membres de bénéficier de produits agricoles locaux et/ou bio directement du producteur au «consomm'acteur». L'association ne prélève aucun % sur les ventes.

Loïc et Marc, pourquoi participez-vous à une Amap, quels sont les avantages pour un maraîcher ?

C'est un système très logique car peu de temps s'écoule entre récolte faite le jour même et la livraison directe aux adhérents.

Cela nous permet une bonne valorisation du produit (bio-frais) que l'on peut vendre à des prix raisonnables car il n'y a ni transport, ni intermédiaires. Les deux parties sont avantagées, avec un prix compétitif pour le « consomm'acteur » et un prix rémunérateur pour le producteur.

Ainsi, nous évitons les problèmes d'achat par les intermédiaires au dessous des coûts de production, de la surproduction et de l'endettement que l'on peut constater par exemple dans la filière laitière.

Mais produire en Amap permet aussi d'échanger avec le consommateur, qui prend mieux conscience de notre métier, de nos contraintes climatiques par exemple. De notre côté, nous comprenons mieux leurs besoins et envies. Aussi, la fidélisation de la clientèle du fait de l'engagement de celle-ci sur la saison nous permet d'anticiper sur les plantations afin de produire les quantités qui seront vendues.

Comment ça marche ?

Tout ceci est possible grâce à l'engagement désintéressé de nos bénévoles.

Nous livrons aussi les Restos du cœur grâce à la générosité de nos adhérents.

L'association organise des activités pédagogiques (conférences, films) et des visites de fermes pour les enfants et les familles.

En plus des légumes, il y a des pommes, des jus de fruits, des produits laitiers (fromage brebis, vache, chèvre, lait, beurre, crème, yahourt...), du pain, des oeufs.

Il n'y a pas de « panier type », chacun compose sa commande en fonction des produits et des quantités qu'il désire.

**EN RÉSUMÉ,
TOUT LE MONDE
Y GAGNE EN QUALITÉ,
ÉCONOMIQUEMENT
ET
RELATIONNELLEMENT.**

Les commandes de légumes (et pommes) sont «souples» car on peut prendre un peu plus ou un peu moins et aussi prendre des légumes non «réservés» s'il y en a suffisamment. Tous les légumes et fruits de chacun sont pesés à chaque livraison, on ne paie que ce que l'on consomme.

Pour les autres produits la commande est fixe.

Les livraisons sont réalisées directement à la ferme à Montléger les vendredis soir et samedis matin.

De septembre à fin mars il y a une livraison une semaine sur deux avec les légumes d'hiver.

D'avril à fin juin, les livraisons continuent mais sans les légumes car il est temps pour nous de mettre en place les plantations pour la prochaine saison.

L'adhérent s'engage à l'année ou pour l'une des deux périodes.

Les chèques correspondant aux commandes sont libellés à l'ordre de chaque producteur et remis à l'association qui contrôle et les remet aux producteurs.

Les chèques sont établis pour toute la saison et peuvent être fractionnés : on fait généralement 4 chèques qui sont débités tous les 2 mois par le producteur.

Nous lançons
les inscriptions
pour la prochaine saison.
Pour recevoir une information
et/ou s'inscrire :
pantgrall@wanadoo.fr
04 75 59 50 88

VÉLO

+ LOUEZ VOTRE VÉLO

Pour une durée de 1 à 12 mois, louez un vélo électrique ou classique ! Pour une durée déterminée, ce vélo est à vous !

+ DÉCOUVREZ LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Sur Valence et Bourg-lès-Valence, 190 vélos en libre-service, classiques ou à assistance électrique (octobre 2018). Accès gratuit pour les abonnés Citéa

+ STATIONNEZ VOTRE VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ !

VÉLO BOX est un service de consigne individuelle.

VOTRE VÉLO BOX PRÈS DE CHEZ VOUS !

La liste des VÉLO BOX est disponible sur www.citea.info

INFORMATIONS

04 75 600 626

LE SAVIEZ-VOUS !

Une carte des itinéraires cyclables du territoire est disponible gratuitement sur simple demande.



COVOITURAGE

Pratique et convivial, le covoiturage permet de se déplacer librement tout en faisant des économies.

VOTRE AIRE DE COVOITURAGE PRÈS DE CHEZ VOUS

ESPACE CATHELIN - MONTÉLÉGER

LE SAVIEZ-VOUS !

Il existe un site régional facile et sans frais pour partager les trajets quotidiens movici.auvergnerrhonealpes.fr

Citez à Valence centre, au parc d'activités Rovaltain et à Romans-sur-Isère

AUTOPARTAGE

LA VOITURE PARTAGÉE

L'AUTOPARTAGE PRÈS DE CHEZ VOUS ACCESSIBLE 24H/24 POUR 1H OU+

Occasionnelle, à l'heure, à la journée ou plus. Ce service de proximité, pratique et économique, remplace ainsi la voiture personnelle dont on ne se sert pas tous les jours, ou le véhicule de société.

INFORMATIONS

Contactez l'équipe Citez Alpes Loire

04 76 24 57 25
alpes-loire.citez.fr

VOS LIGNES



23 MONTMEYRAN Le Parc UPIE Village ↔ VALENCE Pôle Bus

EXP LIGNES EXPRESS
Desserte des principaux établissements scolaires. Services ouverts à l'ensemble des voyageurs.
Plus d'infos sur www.citea.info

RÉSA+ SERVICE RÉSA+
Service de Transport à la Demande. Réservez votre trajet au 04 75 600 626.
Plus d'infos sur www.citea.info

Ligne de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouverte aux voyageurs Citéa :

25 CREST ↔ VALENCE Gare Routière



VOTRE AGENCE



11 Bis Boulevard d'Alsace
Pôle Bus

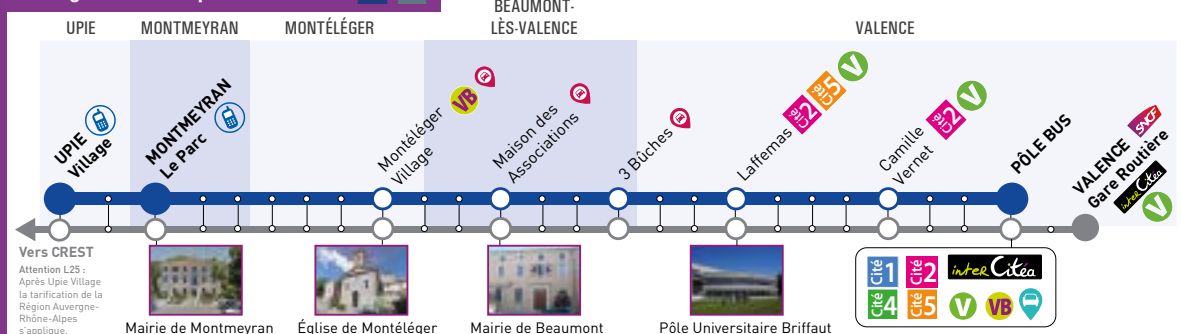
Du lundi au vendredi de 7h à 18h30
Samedi et été* de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h



Bus Citéa

04 75 600 626

Vos lignes de bus préférentielles 23 25



* Eté : du lundi 1 juillet au vendredi 17 août 2018.

NOUVEAU

MOBILITÉ



www.valenceromansdeplacements.fr

SIMPLIFIEZ vos déplacements



LES NOUVEAUTÉS DU RÉSEAU

La nouvelle ligne 23 arrive à Montéleger !

- La ligne 23 remplace la ligne 25 de Citéa
- Elle permet de relier les communes d'Upie (en heures de pointe), de Montmeyran, de Montéleger, de Beaumont-lès-Valence et de Valence.

ABONNEMENTS CITÉA ÇA BAISSÉ !



NOUVEAU TARIF UNIQUE

JEUNES (- de 26 ans)
SALARIÉS (avec prise en charge de l'employeur déduite)
RÉDUITS (soumis à conditions de ressources)

10 € par mois
ou **100 € à l'année**

POUR LE TOUT PUBLIC

(+ de 26 ans)

20 € par mois
ou **200 € à l'année**

Billet à l'unité : 1,40 € | 10 voyages : 8 €

NOUVEAU SERVICE



Stationnez votre vélo en toute sécurité !

VÉLO BOX est un service de consigne individuelle, idéal pour combiner déplacements en transports en commun / voiture + vélo. 80 VÉLO BOX sont mises à votre disposition.

LOUEZ VOTRE VÉLO BOX

- 1 / Réservez votre VÉLO BOX : au 04 75 600 626
- 2 / Inscrivez-vous : dans une agence Citéa

LES TARIFS Location de 1 à 12 mois

1 MOIS	6 MOIS	12 MOIS
10 €	25 €	40 €

Abonnés annuels Citéa et vélos longue durée : **20 €/an**



Une agence communale



A l'issue des travaux, au 1er trimestre 2019, la mairie rénovée accueillera une agence communale qui assurera 90 à 95% des services du bureau de poste actuel.

Cette agence communale sera le lieu de proximité pour les opérations postales et financières. Les habitants de Montéléger et des communes environnantes, mais également la clientèle de passage, pourront y acheter leurs timbres, enveloppes Prêt-à-Poster et emballages Colissimo. Ils auront également la possibilité de déposer leurs envois postaux y compris les recommandés et de retirer leurs objets en instance et des sommes d'argent sous certaines conditions.

La Poste et la municipalité ont réfléchi ensemble à l'évolution de l'offre de service postal permettant de maintenir une présence attractive et de préserver l'accessibilité à l'ensemble de nos services pour une durée minimum de 9 ans grâce à la convention de partenariat signée entre la Direction du Réseau La Poste de la Drôme et la mairie de Montéléger.

LES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES PROPOSES

L'offre des services postaux disponibles correspond aux services les plus couramment demandés.

COURRIER-COLIS

Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),

Vente de timbres-poste à usage courant

Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster et emballages

Dépôt des objets y compris recommandés

Retrait des lettres et colis en instance

Dépôt des procurations courrier

Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

SERVICES FINANCIERS

Retrait d'espèces sur compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours et par compte dans la limite de 700 euros s'il s'agit d'un compte joint.

Paiement et émission de mandat cash, et dans la limite de 350 euros par opération.

Versements d'espèces sur compte courant postal du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

Le retrait d'espèces est considéré comme une mesure de dépannage et le montant fixé à 350 euros par semaine (hors retrait GAB) est jugé suffisant eu égard aux habitudes de consommation des Français.

La confidentialité est préservée, l'Agence Communale n'ayant pas accès aux comptes des clients.

Pour toutes les autres opérations financières qui nécessitent un conseil personnalisé par un spécialiste (placements financiers, conseil en patrimoine ou en immobilier), celles-ci sont effectuées en bureau de poste situé à proximité de l'Agence Communale.



LA FIBRE OPTIQUE

Vous êtes très nombreux à nous solliciter sur le déploiement de la fibre optique et nous comprenons bien cette demande car différentes dates avaient été données sur sa mise en service sur notre commune. Le déploiement suit son cours, organisé par le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (qui réunit notamment la Région, le Département et Valence Romans Agglo), les études techniques avancent. Vous allez bientôt voir la construction du local technique, maillon intermédiaire essentiel entre le réseau de fibre optique et l'habitant, d'ici à la fin de l'année.

Les études de réalisation, étape indispensable avant le démarrage des travaux, ont été particulièrement complexes du fait des nombreuses infrastructures existantes à diagnostiquer (fourreaux et poteaux) et ont été plus longues que prévu. S'ajoute à cela la situation particulière de notre commune, limitrophe d'autres communes qui, elles, vont faire l'objet de déploiements sur les fonds propres des opérateurs privés (notamment Beaumont-lès-Valence). Les équipes d'ADN sont aujourd'hui à pied d'œuvre pour que les offres de services sur fibre puissent vous être accessibles vers la fin 2019.

Dans l'attente, inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi ? » pour être informé par mail de l'avancement du déploiement. Rendez-vous sur : <http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

NAISSANCES

16 avril 2018

AUNAVE Marius Philippe Richard
Quartier les Eaux

MARIAGES

14 mai 2018

BRAVAIS Fabrice Alain
COLIN Guillemette Suzanne

2 juin 2018

FORESTIER Franck
PERRIN-BONNET Virginie Danielle

DECES

20 mars 2018

DEL BANO Raphaël
Domaine du Château

26 mars 2018

LANGLADE Nicole Elyane Pierrette veuve
PERRIER

41, le Beaulieu

28 mars 2018

BELLON Agnès Eva épouse REYNAUD
981, route de Montéléger

28 mars 2018

MARCEL Roger Louis Charles
Domaine du Château

29 mars 2018

BADET Francis Gabriel
Domaine du Château

9 avril 2018

BENNET Noële Denise veuve CHARDON
Domaine du Château

22 avril 2018

ROUX Régine Madeleine Andrée épouse CHAIZE
Domaine du Château

30 avril 2018

RODRIGUEZ CARRILLO Juan Alfonso
Domaine du Château

4 mai 2018

FARCY Hélène Marie-Thérèse épouse
DUMONTEIL

Les Rebatières

7 mai 2018

DA ROCHA FERREIRA Julia veuve FERREIRA DE
ALMEIDA

Domaine du Château

20 mai 2018

SOUBEYRAND Robert Adrien Julien
461, route de Périon

18 juin 2018

PACCHIARINI Marianne épouse OLECRANO
250 Chemin des Bruyères

agenda

prenez date !

Juillet

PIZZA PARTY

Mardi 3 - à partir de 19 h
Place de l'Ancien Moulin

LES NUITS DE L'ORANGERIE

Du 4 au 6
Voir ci-contre

FEU D'ARTIFICE ET BAL

Vendredi 13
à partir de 22 h
Parking de l'école

Septembre

TENNIS CLUB

Mardi 4 - Reprise des cours

ATELIER COUTURE

Mercredi 5 - Reprise des cours

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mardi 11 - Reprise des cours

ÉLECTION DU CMJ

YOGA ENGLISH CORNER

Reprise des cours

TAI CHI

Mercredi 19 - Reprise des cours

LES VIRADES DE L'ESPOIR

du 28 au 30 - Voir ci-dessous

Octobre

COMITÉ DES FÊTES

Soirée Moules/Frites - Karaoké
Espace Cathelin

CLUB DE L'ESPERANCE

Samedi 20 - Espace Cathelin
Concours de belote

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE

Samedi 27 et dimanche 28
Exposition - Espace Cathelin

les Nuits de l'Orangerie 2018

4 Juillet
Soirée Blues Rock
Sanseverino

5 Juillet
Soirée Jazz
Be Art' Bop Quintet
Andrea Motis

6 Juillet
Spectacle vivant musical
Yvan le Bolloc'h
"FAUT PAS RESTER LÀ"

RÉSERVATION 06 27 08 67 31
www.les-nuits-de-lorangerie.fr - <http://ypl.me/605>
ORANGERIE DU CHÂTEAU MONTÉLÉGER

EXPRIMER - RC AIX 89 8846 © Franck Lortou © Carlos Pericás

voir p. 18



LES 20 ANS POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE DE LA VIRADE DE L'ESPOIR

Vendredi 28 septembre, samedi 29 septembre et dimanche 30 septembre
Journée sportive, festive et familiale - Parc de Lorient, de 9 h à 18 heures
En cas d'intempéries, rendez-vous à la salle des fêtes de Montéléger.

Informations sur la mucoviscidose, sur le don d'organes, recueil de dons,
Diverses animations pour enfants et adultes (13h-17h), vente de fleurs, lâcher de ballons.

Pour plus d'informations : www.vaincrelamuco.org

Contacts : Nadette Poulard 04 75 85 08 83 et Anne-Marie Nantes 04 75 40 59 47